

L'an deux mil quatorze, et le dix huit du mois de février, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Gilles BRUN, Président.**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil 32		
Présents 19	Absents 11	Procurations 2
VOTE PUBLIC		
Pour 21	Contre 0	Abstentions 0

Présents : MM. G. BRUN – I. BENIGNI – L. BICCHIERAY - D. BICCHIERAY – JB. CECCALDI – J. EMMANUELLI – A. FALCUCCI - P. GUGLIELMACCI – P. GUIDONI – J. LUCIANI, représenté par ALBERTI Antoine- F. MARCHETTI – JM. NOBILI – E. ORSINI – M. PARIGGI – JP. PINELLI – R. POIRON - A. SANTINI – JM. SEITE – F. SEVEON.

Absent(s) : MM. D. ANDREANI - JP. ANSALDI – E. CECCALDI - P. CECCALDI – MD CLAVEAU – M. LUCIANI - E. MARCELLI – MT. PETRUCCI – E. SUZZONI – JM. TEALDI - I. TOMMASINI.

Absent(s) ayant donné procuration : R. SANTELLI à A. SANTINI – E. MUNIER à I. BENIGNI.

Secrétaire : F. MARCHETTI

Date de convocation : 11/02/2014

Date d'affichage :

Le Président informe le conseil que conformément à l'article L. 5211-37 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale doit, chaque année, réaliser le bilan des acquisitions et cessions réalisées en cours d'exercice.

OBJET :

BILAN DES ACQUISITIONS ET DES
CESSIONS OPEREES AU COURS DE
L'EXECICE

Acquisitions :

Sans objet.

Cessions :

Service Général, vente d'une parcelle:

- Cession réalisée le 25 mars 2013 ; parcelle E 554 Lieu dit Cantone pour une surface de 1 818 m² au profit de la SARL SONATRAQ Avenue Santa Maria - Immeuble San Francesco - 20260 CALVI pour un montant de 45 450 € devant maître CIAVALDINI.

Certifié exécutoire par le
Président, compte tenu de la
réception en Sous-Préfecture.

Délibération transmise à la
Sous-Préfecture de CALVI,
le



Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

APPROUVE le présent bilan des cessions et acquisitions opérées par la communauté de communes au cours de l'exercice 2013.

Fait et délibéré, le 18 février 2014

Pour copie conforme

Le Président

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CALVI BALAGNE

ÉTAT DES CÉSSIONS DES IMMOBILISATIONS SERVICE GÉNÉRAL

DESIGNATION DU BIEN	DESIGNATION DE L'ACQUEREUR	MONTANT DE LA CÉSSION	DATE DE LA CÉSSION	NOTAIRE DESIGNÉ
Section E554 Lieu dit Cantone superficie 18a 18ca	SARL SONATRAQ Avenue Santa Maria - Immeuble San Francesco - 20260 CALVI	45 450,00	25 mars 2013	Maître Marie - Louise CIAVALDINI, notaire à Calenzana